

A La Poste, la gestion du COVID 19 reste insuffisante

Suite à la déclaration très solennelle du Président Macron lundi dernier, déclarant le pays en situation de guerre contre le Coronavirus, une grande partie du personnel Postier s'est senti abandonné par leur direction face à l'absence de dispositions visibles prises par le groupe La Poste pour garantir la sécurité des agents et des usagers...

Il a fallu très souvent aux personnels faire valoir leur droit de retrait et d'avoir recours à l'intervention des représentants du personnel CGT dans les CHSCT pour permettre l'arrivée en fin de semaine de matériels-barrières dispensés au compte-goutte et selon les centres, faute d'anticipation.

Les préconisations sanitaires envers les personnels des services de distribution n'ont cessé d'évoluer tout au long de la semaine dernière avec des interprétations de la direction souvent incomplètes voir erronées, du type :

« Les masques ça ne sert à rien, seul le nettoyage régulier des mains est efficace contre le coronavirus »

Il en va de même pour les activités guichet où ni masques ni gels hydroalcooliques n'ont été proposés d'emblée au personnel, quant aux écrans plexiglass utilisés dans les hypermarchés, La Poste ne semble pas en connaître l'existence... Pourtant c'est une des recommandations à mettre en place dans tous les commerces selon notre ministre de l'économie.

Il a fallu batailler pour que les contacts physiques soient abrogés, remise contre signature, veiller sur mes parents ou portage des repas ont connu des adaptations nécessaires, mais qui ont été rendus possibles grâce à l'acharnement des représentants du personnel.

Ces mesures bien tardives n'ont pas endigué l'apparition de cas dans le département, et plusieurs postiers (facteurs, guichetiers) commencent à subir les premiers symptômes de la maladie (La Baule Pornichet Rezé Nantes Rollin Chateaubriant St Sébastien Bouguenais Ste Pazanne) avec une Quatorzaine appliquée à la carte par les directions locales, les mesures de confinement ne concernent parfois qu'une partie des bureaux, la durée est souvent remise en cause...

Le syndicat CGTFAPT44 se bat actuellement contre la mise en danger des postières et des postiers, le respect du droit de retrait et des préconisations CHSCT lorsque ceux-ci se sont tenus, il reste dans l'attente d'une réponse de M. Le Préfet à la suite du courrier qu'il lui a adressé le 17 mars pour l'alerter du risque sanitaire en cours pour les factrices et facteurs, mais aussi la population.



Loire Atlantique

Contact :

Sylvain LAMBLLOT
06.88.10.10.40

Stéphane Gicquel
06.66.21.89.46

Sébastien Chaigneau
06.73.82.76.70

COMMUNIQUE DE PRESSE